

ENTRENOUS



www.boutignyprouvais.fr

ALLEMANT ■ BEAUCHÊNE ■ BEAUTERNE ■ BOUCHEMONT ■ BUCHELET ■ CLOCHES ■ DANNEMARIE
■ LE BOIS DES PRES ■ LES JONCS ■ LE MESNIL ■ LA MUSSE ■ ROSAY ■ SAINT-PROJET ■ SAUSSAY ■

2001 - 2018
N° 100

Boutigny-Prouvais

BULLETIN MUNICIPAL

N°100 - Juillet 2018

Vie municipale

Joyeux Anniversaire à Entre-Nous !

Directeur de la publication :

Mireille Eloy
Maire de Boutigny-Prouais

Responsable de la rédaction :

Jean-Bernard Bessard

Maquette et Impression

Johnathann Godard
Photos libres de droit
Tout droit de reproduction réservé.

MAIRIE

Adresse

4 rue du rosaire
28410 BOUTIGNY - PROUAIS
Tél : 02.37.43.00.43
Fax : 02.37.65.11.81

Courriel :

boutigny.prouais@wanadoo.fr

Site Web :

www.boutignyprouais.fr

Facebook

Mairie de Boutigny-Prouais_page

Secrétariat ouvert au public

Horaires d'ouverture de
la Mairie de BOUTIGNY - PROUAIS :

Lundi	14h30 - 17h30
Mardi	14h30 - 17h30
Mercredi	14h30 - 17h30
Judi	14h30 - 17h30
Vendredi	14h30 - 17h30
Samedi	09h00 - 12h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 02 37 43 05 15
Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30
Le Samedi 09h00 à 12h00

Mes Cher(e)s Administré(e)s,

J'espère que vous aurez autant de plaisir que moi à parcourir ce numéro spécial de votre journal communal « Entre Nous » portant le N° 100.

Je remercie mon collègue Jean-Bernard Bessard pour le travail de titan qu'il a réalisé sur ce numéro.

Bien évidemment, il nous faut en permanence regarder l'avenir mais quel plaisir de redécouvrir le chemin parcouru dans notre commune pour communiquer avec nos habitants ... les efforts déployés par les différents élus qui se sont succédés pour améliorer sans cesse l'information à votre endroit car la communication est un art difficile, croyez-moi !

Je vous souhaite donc une bonne lecture et à n'en pas douter, elle rappellera bien des souvenirs à certains botipratiens ... Profitez des vacances qui arrivent à grands pas mais j'espère malgré tout pouvoir partager avec bon nombre d'entre vous ce moment agréable des festivités du 14 juillet.

Cette année, nous vous attendrons à « La Grange » à Prouais à partir de 19h00 le samedi 14 juillet pour lever le verre et partager le traditionnel repas en ce jour de Fête Nationale, choisie en **juillet** 1880 par le gouvernement de l'époque. ... Elle commémore deux dates : la Prise de la Bastille par les Parisiens révoltés le **14 juillet** 1789, et la Fête de la fédération du **14 juillet** 1790, qui célébrait le premier anniversaire.



Vous trouverez, à l'intérieur du présent journal, le bulletin d'inscription à déposer en mairie aux jours et heures d'ouverture avec votre règlement.

VENEZ NOMBREUX.

Très cordialement,
Votre maire, Mireille ÉLOY

Vie municipale

ENTRE NOUS N°



Soyons honnêtes ! Parmi tous ceux qui se sont penchés sur le Bulletin Municipal, il y a une quarantaine d'années, très exactement en juillet 1977, bien peu pensaient que cette publication atteindrait le numéro 100.

En fait, il y a 174 numéros d'informations municipales de parus !

- Les 50 premiers sont « *le Bulletin Municipal* » qui paraîtra de juillet 1977 à décembre 1998,
 - 24 « *Inforama* » Bulletin Municipal paraîtront ensuite de février 1999 à mars 2001,
 - En juillet/août 2001, la nouvelle équipe municipale dont le maire est Daniel CARASCO, annonce « **Entre nous** est heureux d'entrer chez vous ». Nouveau nom, il démarre de fait au N° 1.
- Le Numéro 100 que vous avez actuellement est dans la continuité du N° 1 commencé en Jt/A 2001...



Mais fi des états d'âme !

Nous sommes particulièrement fiers et heureux de publier cet « ENTRE NOUS » numéro 100, de l'accompagner du 1^{er} « BULLETIN MUNICIPAL » complet, et de la reproduction des 50 premières couvertures (période juillet 1977/décembre 1998)



Inutile d'expliquer ici les difficultés de la vie d'un bulletin municipal et des efforts continus que représente sa sortie régulière.

Chaque nouvelle parution est un exploit renouvelé qui nous entraîne vers le suivant ; à chaque fois avec la crainte de décevoir. L'envoi des épreuves à l'imprimeur, le « bon à tirer » moderne, est tout à la fois soulagement et regret.

N'a-t-on rien oublié ? Qu'apporte-t-on d'original ? Faut-il continuer l'effort ?

Mais avant le bulletin municipal ? C'était Ran ! Ran ! Ran « Avisss à la population ! »

Le lien entre une Municipalité et ses concitoyens est une nécessité.



René CHEMIN

Les moyens d'information et de divulgation sont évolutifs. Ils épousent leur époque.

Chargé par le maire d'un pouvoir de police, un homme en uniforme était prêt à rappeler que tout acte malveillant pouvait être réprimé ; c'était le garde champêtre.

Il était aussi responsable de la transmission de l'information auprès des citoyens.

Il passait dans le village et au son de son tambour, il faisait sortir les gens de chez eux en criant « Avisss à la population ». Il annonçait les dates des fêtes, les décisions importantes du Conseil Municipal. En quelque sorte, il était l'ancêtre du bulletin municipal.

Cette fonction a été tenue à Boutigny par :

- « *Le père KANTERF* » années 1950/1960
- René CHEMIN, employé à la commune de 1964 à 1986.

Il nous sera permis d'avoir une pensée émue pour lui et sa famille.

Vie municipale

Le saviez-vous ?

Le 1er journal municipal de Boutigny- Prouais a été publié en juillet 1977. Depuis, plusieurs versions se sont succédées, pour aboutir à celle proposée aujourd’hui. Ces bulletins sont une richesse des actualités locales. Ils appartiennent au patrimoine de la commune.

Les premiers Bulletins Municipaux, numérotés de 1 à 50...

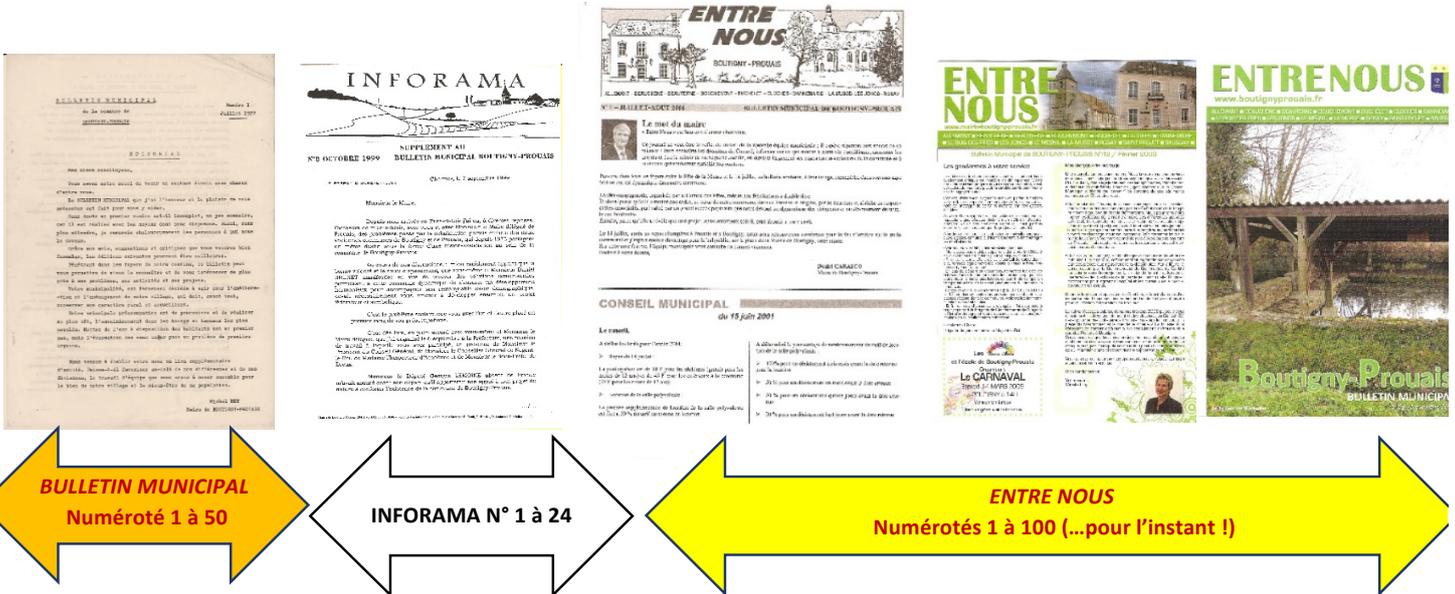
De format A4 noir et blanc, photocopié et agrafé, il est né de la volonté des élus d'expliquer l'action du conseil municipal. "Sa vocation principale est d'informer et de rendre compte aux habitants de Boutigny-Prouais de l'activité du conseil municipal et des associations". La périodicité était de deux bulletins par an (juin/décembre). Il passera par la suite à un numéro par trimestre.

A l'exception du numéro 1 qui n'avait pas de couverture, il est intéressant de noter la diversité et la beauté des couvertures des 50 premiers bulletins (dessins réalisés par les enfants de l'école ou par des Boutignais, reproduction d'archives). Vous pourrez en juger par une reproduction des couvertures ci-après ...

Un bulletin municipal dont on n'oublie pas l'anniversaire...

- **Lors des 15 ans (bulletin N°31 décembre 1992), Michel REY souligne :** « Vous venez de recevoir le Bulletin N° 31 ; voilà quinze ans que ce moyen d'information pénètre dans vos foyers. Son rôle est d'informer ses lecteurs et c'est l'objectif que nous nous sommes fixés. Ce bulletin atteint l'âge adulte, je lui souhaite une longue vie »;
- **Pour les 20 ans (bulletin N° 44 juillet 1997), Claude CHARLES remercie** toutes et tous ceux qui ont permis et maintiennent son existence.

Un bulletin qui a su évoluer, s'adapter à son époque...



Maires, Equipes Publication/Rédaction/Relecture :

Michel REY
Christine MALLET
Claude CHARLES

Claude CHARLES
Christine MALLET
Bernard BENIT
Daniel GUINAND
Christine RAMALHO

Daniel CARASCO
Pierre GAPILOU
Daniel GUINAND

Mireille ELOY
Comm.Inform.Communic.
Pierre GAPILOU
Jonathan GODARD
Stéphane MÉJANES
Josette JOYEUX
Agnès VENTURA

Mireille ELOY
Jean-Bernard BESSARD
Josette JOYEUX
Agnès VENTURA

Vie municipale

Au fil des années, des changements de forme et de fond sont opérés pour donner aux habitants de Boutigny-Prouais une information de proximité, leur faire connaître les services rendus par la collectivité, leur faire partager le dynamisme des associations et le dévouement de leurs bénévoles, vivre des moments heureux mais aussi partager des peines, entretenir le devoir de mémoire...

Les équipes rédactionnelles changent, mais chacun apporte sa pierre au service de l'information et de la communication. L'information est considérée comme fondamentale

Bulletin Municipal N° 31 (Décembre 1992), Michel REY Maire précisait : « *A part quelques améliorations, la couverture, en particulier qui emprunte en alternance l'image des monuments, des lieux, des activités propres à la commune, il a gardé sa présentation toute simple, réalisée avec les moyens du bord* ».

Bulletin N° 36 (Juillet 1995) : Premier éditorial du nouveau Maire, Claude CHARLES : Il remercie chaleureusement Michel REY pour 40 années de fonction, au cours de 7 mandats.

Bulletin municipal N°44 (Juillet 1997), Bernard BENIT responsable de la publication précisait : « *J'ai toujours cru à la nécessité de ce genre d'informations (le bulletin municipal) malgré les divergences qui peuvent exister, aussi bien dans notre commune que dans d'autres ; un bulletin municipal est nécessaire. Depuis sa création par Claude CHARLES secondé par Christine MALLET, nos moyens ont changé : frappe, contenu, articles, diffusion trimestrielle, quelquefois couverture en couleur, mais jusqu'à ce jour sans publicité. Je tiens à remercier les habitants de la commune qui participent à la réalisation de ce bulletin, par leurs articles et par les comptes-rendus des associations ; sans oublier le secrétariat de mairie et les personnes qui viennent faire l'assemblage. Nous tenons à ce que les procès-verbaux des conseils municipaux y figurent afin d'associer les habitants à la vie du village. Sans tout cela le bulletin existerait-il ?* »

Bulletin municipal N° 50 (janvier 1999) : Claude CHARLES prévient : « *Il est vraisemblable que le numéro du bulletin que vous vous apprêtez à lire sera le dernier de cette série, qui en aura donc compté 50 depuis 22 ans. La commission de l'information a étudié une nouvelle formule plus moderne, d'une périodicité mieux adaptée à l'actualité, plus facile à parcourir, plus souple à réaliser....* »

INFORAMA :

INFORAMA sera mensuel. Il est intéressant de noter que son entête de 1^{ère} page sera modifiée trois fois.

INFORAMA
BULLETIN MUNICIPAL

INFORAMA
BULLETIN MUNICIPAL



Parfois, il ne sera composé que d'une seule feuille d'informations, imprimée recto/verso. Il va à l'essentiel, il ne comporte aucune photo...Déjà la course contre le temps...

Claude CHARLES Maire, précise dans son éditorial Inforama (N° 10 de décembre 1999) : « *Le présent numéro, dernier des années 1900... et entame le 1^{er} numéro de l'année 2000 (N° 11 janvier 2000) par... les conséquences traumatisantes de la tempête du 26 décembre 1999* ».

Lors du dernier numéro (N°24 de mars 2001), Claude CHARLES annonce que « *cette fois est bien la dernière occasion de m'adresser à vous dans ma fonction...* »

Et de rajouter « *Au moment de clore ces lignes, j'adresse de chaleureux remerciements à l'équipe rédactionnelle d'INFORAMA et à ceux qui ont collaboré dès 1977 au « BULLETIN MUNICIPAL » précédent, d'abord semestriel, puis trimestriel avant de devenir mensuel sous la forme présente. Je souhaite que l'équipe municipale nouvelle poursuive l'information dans ce sens* »

Parution du 1^{er} « ENTRE NOUS » (Juillet-août 2001).

Entre Nous N° 1 (Juillet/Août 2001) : Le Maire nouvellement élu, Daniel CARASCO annonce « *Entre Nous* est heureux d'entrer chez vous. Ce journal se veut être le reflet du travail de la nouvelle équipe municipale ; il espère répondre aux soucis de sa mission : faire connaître les décisions du conseil municipal, informer sur ce qui touche à notre vie quotidienne, annoncer les projets et être le miroir de notre petite société, en ouvrant largement ses pages aux associations de la commune et à tous ceux qui souhaitent enrichir son contenu ».

Entre Nous N° 10 (Mai/Juin 2002): Le Conseil Municipal a élu Mireille ELOY, Maire de BOUTIGNY-PROUVAIS qui entend « *poursuivre la mise en place et l'utilisation des moyens d'information et de communications modernes* ».

Le bulletin poursuit sa métamorphose et commence à ressembler dans sa forme au bulletin actuel.

Entre Nous N° 45 (Mai 2008) : Nouvelle équipe Municipale dont Mireille ÉLOY reste le maire : « *Notre mandat sera placé sous le signe de la transparence et de l'information...* ».

Le temps passe ... Nouvelle équipe municipale, toujours avec Mireille ÉLOY pour maire.

Entre Nous N°75 (Février 2014) : *ENTRE NOUS* paraît tous les deux mois. Il se veut plus clair. Il relate par un texte et de nombreuses photos à l'appui le dynamisme des associations. *ENTRE NOUS* devient un élément institutionnel qui informe des projets et des réalisations de la collectivité et donne des informations pratiques sur la Commune, les Services Municipaux, le Centre Communal d'Action Sociale. Il est une mine d'informations permettant aux citoyens de suivre les différentes modifications qui s'opèrent sur la commune puisque tous les domaines d'activités sont recensés dans un même document.

La transversalité est un élément clé d'ENTRE NOUS, avec ses thèmes majeurs :

- renseigner l'administré,
- promouvoir une réalisation, un site, une activité,
- légitimer l'action des élus.

Le journal est un vecteur de socialisation. Il pose la question de la citoyenneté, de l'appartenance et donc de la participation de chacun aux activités de la commune.

En route vers demain, grâce à un passé riche d'avenir...

Nous souhaitons aujourd'hui de l'information, mais sans effort pour le lecteur. Le temps consacré à une lecture linéaire et continue s'est considérablement réduit.

La bonne recette a consisté pour la nouvelle équipe rédactionnelle à adapter le journal municipal aux comportements et aux évolutions techniques des outils de communication. Notre journal s'intègre dans ce mouvement d'une information « prête à consommer » en mettant une écriture brève et concise, agrémentée de photos, au service d'une information factuelle, éclairante et pratique. Une information qui permette de mieux comprendre le fonctionnement et les interventions de la commune et d'encourager et favoriser un indispensable « vivre ensemble ».

Tout en continuant à faire d'ENTRE NOUS cet outil efficace et perfectible, nous avons eu le souci d'intégrer **en complémentarité** du support papier le support numérique.

La communication doit évoluer avec son époque...

Nous devons réfléchir aux possibilités des nouvelles technologies. Les TIC (technologies de l'information et de la communication) offrent la possibilité de communiquer efficacement, selon un rapport coûts/bénéfices très avantageux.

Sachons aussi admettre l'utilité d'une information rapide, pouvant répondre à une situation d'urgence (intempéries notamment, ...) offerte par les 2 panneaux lumineux dont dispose notre commune.

Vie municipale

Mais pas d'inquiétude, le papier n'est pas mort ...

Le format papier se conserve beaucoup plus longtemps que tout format électronique. Le confort de lecture, de travail intellectuel et de transport qu'offre le papier reste insurpassable par le numérique. Si vous en doutez, répondez sincèrement à ces trois questions :

- 1/ Aimez-vous lire à l'écran plus de 4 pages ?
- 2/ Imprimez-vous les textes longs plutôt que de les lire à l'écran ?
- 3/ Avez-vous mal aux yeux après avoir lu un long texte à l'écran ?

Enfin n'oublions pas les préceptes issus de la sagesse populaire :

- Trop de communication tue la communication
- Seuls les écrits restent.
-

ENTRE NOUS c'est :

- être au cœur de la communauté de citoyens,
- être le témoin des faits et événements communaux marquants,
- entretenir le souvenir de nos anciens,
- expliquer et promouvoir l'évolution du village,
- conserver la mémoire collective du village.

Joyeux Anniversaire à ENTRE NOUS (déjà 41 ans !!!)

JB

Remerciements pour leurs participations à Claude CHARLES (Inforama) et à Mme PRIGENT (photo M. CHEMIN)

DANS LA COURSE AUX VACANCES ...
NE PRENEZ PAS LE DÉPART SANS MOI !



BULLETIN MUNICIPAL

de la commune de

BOUTIGNY-PROUAIS

Numéro I

Juillet 1977

EDITORIAL

Mes chers concitoyens,

Vous savez notre souci de tenir un contact étroit avec chacun d'entre vous.

Le BULLETIN MUNICIPAL que j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter est fait pour nous y aider.

Sans doute un premier numéro est-il incomplet, un peu sommaire, car il est réalisé avec les moyens dont nous disposons. Aussi, sans plus attendre, je remercie chaleureusement les personnes à qui nous le devons.

Grâce aux avis, suggestions et critiques que vous voudrez bien formuler, les éditions suivantes pourront être meilleures.

Pénétrant dans les foyers de notre commune, ce bulletin peut vous permettre de mieux la connaître et de vous intéresser de plus près à ses problèmes, ses activités et ses projets.

Votre municipalité, est fermement décidée à agir pour l'amélioration et l'aménagement de notre village, qui doit, avant tout, conserver son caractère rural et accueillant.

Notre principale préoccupation est de poursuivre et de réaliser au plus tôt, l'assainissement dans les bourgs et hameaux les plus peuplés. Mettre de l'eau à disposition des habitants est un premier pas, mais l'évacuation des eaux usées pose un problème de première urgence.

Nous tenons à établir entre nous un lien supplémentaire d'amitié. Puisse-t-il favoriser au-delà de nos différences et de nos divisions, le travail d'équipe que nous avons à mener ensemble pour le bien de notre village et le mieux-être de sa population.

Michel REY

Maire de BOUTIGNY-PROUAIS

Vie municipale

— L'INFORMATION — POURQUOI ? POUR QUI ? COMMENT ? QUAND ?

Lors de sa première réunion, le nouveau conseil municipal a exprimé son désir de réaliser un bulletin municipal. Sans que les moyens matériels à mettre en oeuvre aient été bien définis (ce problème est en cours de règlement), mais avec une esquisse de programme de parution, j'ai accepté la charge de responsable de l'information au sein de l'assemblée communale.

Il est clair pour moi que les affaires municipales doivent être non seulement "gérées", mais surtout "bien gérées", c'est-à-dire en accord, avec et dans l'intérêt des habitants de la commune. Pour atteindre cet objectif il est nécessaire que l'information circule. Et c'est ici que chacun d'entre nous peut se rendre compte que la notion d'information dépasse singulièrement celle d'un bulletin paraissant à dates irrégulières et fournissant une information la plupart du temps périmée et d'un intérêt anecdotique. Je ne dramatise pas, à notre niveau où le bénévolat est indispensable, il en est rarement autrement.

Alors que faire ? Revenir au sous-titre de cet article, et s'interroger sur la façon dont l'information utile des administrés peut et doit être réalisée.

L'Information , pourquoi ?

Elle est indispensable pour que puisse s'exercer normalement la démocratie (et connaissez-vous beaucoup de candidats aux élections qui ne se réfèrent pas à la démocratie ?). Pour que chacun d'entre nous soit apte à se faire une opinion et juger valablement des actes de ses représentants ; pour que ces derniers soient véritablement les porte-parole de leurs électeurs : il faut qu'une information de qualité circule entre eux sans entraves.

L'Information , pour qui ?

A quelque moment que ce soit, une décision du conseil municipal peut prendre une tournure qui vous concerne directement. Mais de plus, même indirectement, il y a toujours conséquence pécuniaire ou non sur vos propres affaires. Il vous faut donc toujours connaître les problèmes qui se posent et les solutions qui peuvent être envisagées, en tenant compte de l'intérêt général. Mais cette nécessité existe aussi au niveau même des membres du conseil municipal. L'information claire, complète et utile n'est l'apanage de personne, elle intéresse

.../...

Vie municipale

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

- REY Michel, Maire, agriculteur-éleveur, "Allemant" Tél : 642826
- BARBOT Henri, Maire délégué de PROUAIS, agriculteur, "Prouais" 642435
- GEFFROY Jean-Jacques, 1er adjoint, agriculteur, "La Musse" 642878
- EDINE Roger, 2ème adjoint, agriculteur, "Beauchêne" 642408
- GUYOT Roger, agriculteur, "Dannemarie" 4866131
- ALLORGE Michel, agriculteur, "Bouchemont" 642814
- MARY Jean, agriculteur, "Beauchêne" 642415
- BALLESTEROS Marc, agriculteur, "Prouais" 642461
- DAUDIGNY Georges, agriculteur, "Boutigny" 642731
- BENOIST Bernard, agriculteur, "Cloches" 642744
- CHAMARET Fernand, représentant, "Boutigny" 642747
- DEPUYDT Daniel, agriculteur, "Saussey" 642808
- CHARLES Claude, administrateur civil, "Bouchemont" 641916

#####

COMMISSION CONSULTATIVE DE PROUAIS

Membres : MM. Henri BARBOT, Roger EDINE, Jean MARY, Marc BALLESTEROS, André BARBOT, Camille LELAIDIER, Gilbert JOYEUX.

#####

COMMISSIONS DIVERSES : Le Maire et le Maire délégué de PROUAIS font partie d'office de toutes les commissions

- des FINANCES : Responsable : M. Bernard BENOIST
Membres : MM. Claude CHARLES, Fernand CHAMARET, Roger EDINE, Bernard HAKAN, Michel WALLEY, André BARBOT.
- SCOLAIRE : Responsable : M. Marc BALLESTEROS
Membres : MM. Bernard BENOIST, Michel ALLORGE, Daniel CARASCO, Roger GUYOT, Pierre BUISSON, Mme Annick THIERREE.
- des TRAVAUX et des CHEMINS : Responsable : M. Jean-Jacques GEFFROY
Membres : MM. Fernand CHAMARET, Georges DAUDIGNY, Jean MARY, Daniel DEPUYDT, Marc BALLESTEROS, Roger GUYOT, Robert PRIMAULT.
- d'URBANISME : Responsable : M. Bernard BENOIST
Membres : MM. Daniel DEPUYDT, Roger GUYOT, Marc BALLESTEROS, Jacques MARGOT-NOBLEMAIRE, André TETON.
- des FETES, SPORTS et LOISIRS : Responsable : M. Fernand CHAMARET
Membres : MM. Georges DAUDIGNY, Marc BALLESTEROS, Michel ALLORGE, Roger EDINE, Jean-Jacques GEFFROY, Roger GUYOT, André TETON, Daniel FRESNEL, Robert PRIMAULT, Daniel CARASCO, Mme Annie BOITARD.

.../...

Vie municipale

.../...

COMMISSION D'AIDE SOCIALE

de BOUTIGNY : Responsable : M. Michel ALLORGE
Membres : MM. Georges DAUDIGNY, Roger GUYOT,
Daniel DEPUYDT, André GOHARD, Maurice ROBERT, Marcel PELUCHE, Mme
Annie BOITARD.

de PROUAIS : Responsable : M. Jean MARY
Membres : MM. Roger EDINE, Marc BALLESTEROS,
Gilbert JOYEUX, Mme Bernadette MARIE.

- RESPONSABLES du CIMETIERE

de BOUTIGNY : MM. Jean-Jacques GEFFROY, Georges DAUDIGNY

de PROUAIS : M. Henri BARBOT

- RESPONSABLE de l'INFORMATION : M. Claude CHARLES

- COMMISSION COMMUNALE des IMPOTS DIRECTS : Ont été nommés par le
Directeur Départemental des Services fiscaux, les commissaires
suivants :

TITULAIRES : MM. André AUBE, Denis SEVRET, Michel MALLET,
Bernard BENOIST, Louis FRESNEAU, Jean-Jacques GEFFROY.

SUPPLEANTS : MM. Bernard LEGER, Gilbert HOULBRACQ, Serge
MARECHAL, André QUATREBOEUF, Guy BEAUCHAMP, Mme Renée RIO.

- DELEGUES au sein des divers SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- du Syndicat des Eaux de BOUTIGNY : MM. Michel REY, Jean-Jacques
GEFFROY, Suppléants : MM. Georges DAUDIGNY, Roger GUYOT.

- du Syndicat des Eaux de VILLEMEUX : MM. Henri BARBOT, Roger
EDINE, Suppléant : M. Marc BALLESTEROS.

- du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de HOUDAN : MM.
Michel REY, Bernard BENOIST, Suppléants : MM. Georges DAUDIGNY, Daniel
DEPUYDT.

- du Syndicat Intercommunal de Transports de DREUX : MM. Claude
CHARLES, Marc BALLESTEROS, Suppléant : M. Michel ALLORGE.

- du Syndicat de Gestion du C.E.G. de NOGENT-le-ROI : MM. Henri
BARBOT, Roger EDINE, Marc BALLESTEROS.

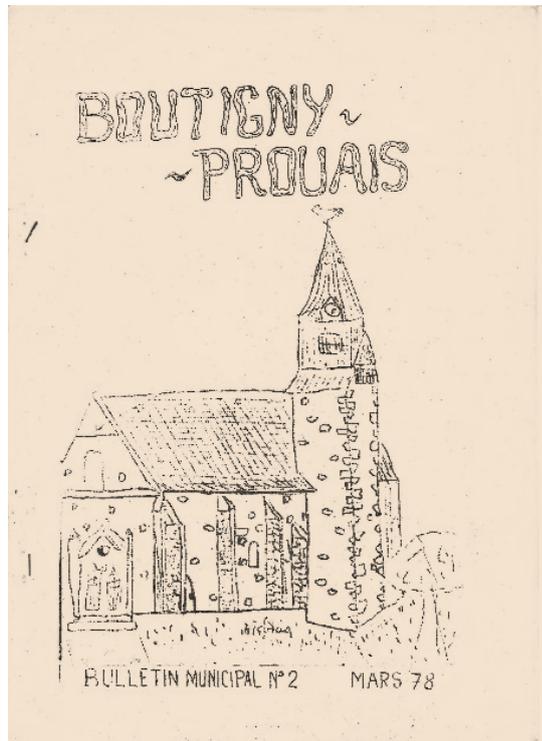
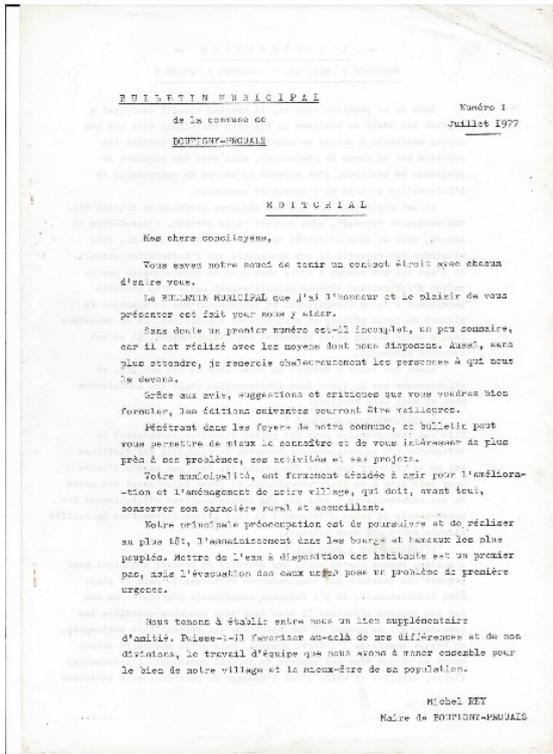
- du Syndicat de Ramassage des Ordures Ménagères de DREUX : MM.
Jean-Jacques GEFFROY, Roger EDINE, Suppléants : MM. Claude CHARLES,
Roger GUYOT.

- du Syndicat d'Assainissement de MARCHEZAIS : MM. Roger EDINE,
Daniel DEPUYDT, Suppléant : M. Robert PRIMAULT.

- de la S.I.C.A.E. de Rosay-Prouais : MM. Roger EDINE, Jean MARY,
Suppléant : M. Jean-Claude GESTIN.

- Syndicat de Défense contre les ennemis de la culture : MM.
Bernard BENOIST, Bernard HARAN, Louis LE DEVEHAT, Lucien DAUVERT,
André GOHARD, Antoine SAUVAGE.

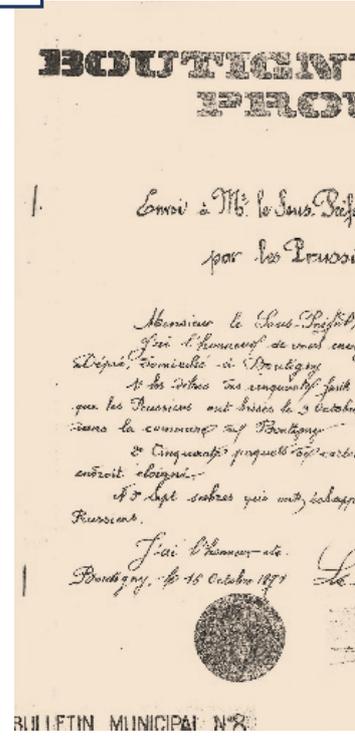
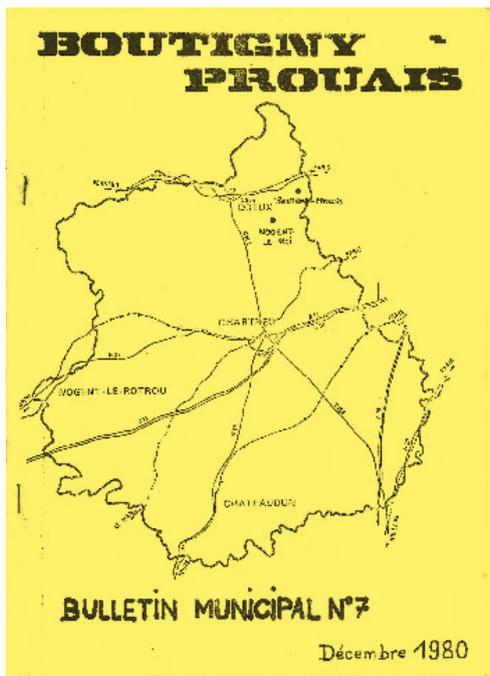
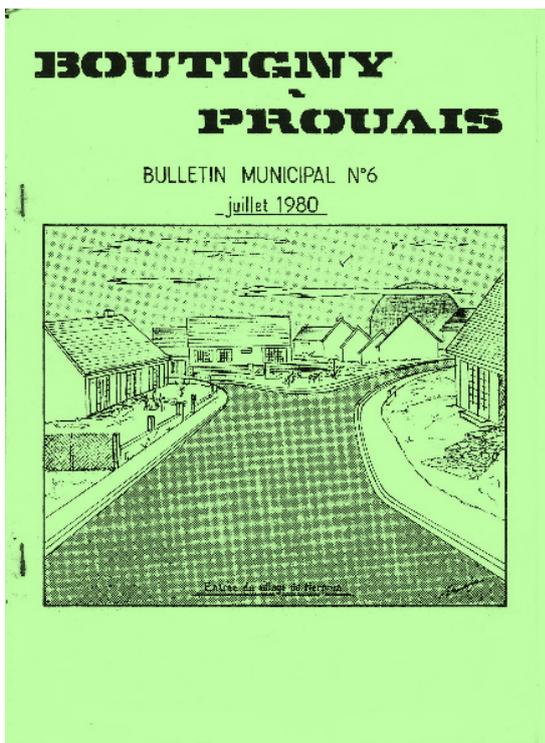
Vie municipale



N° 1

Reproduction réalisée par un élève de l'école communale de Boutigny-Prouais d'après une photo de l'église avant l'incendie du 26 au 27/9/1947

La vieille ferme

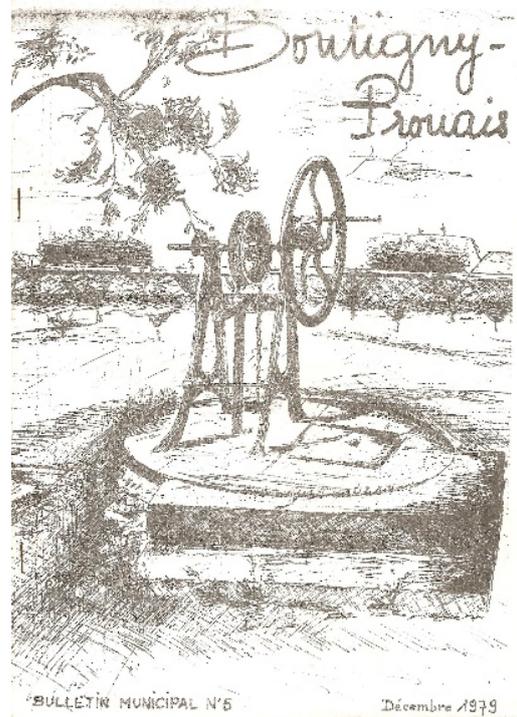
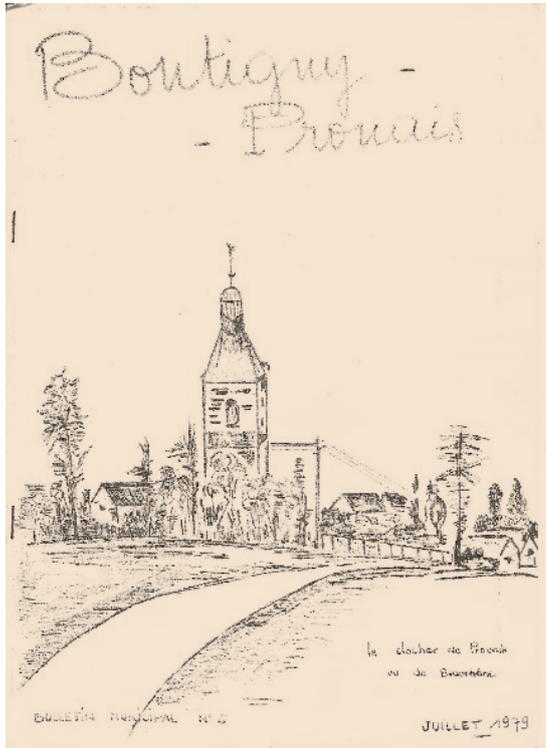


Entrée du village du Nerprun

Département d'Eure et Loir

Archives communales (extraits des faits les plus importants)

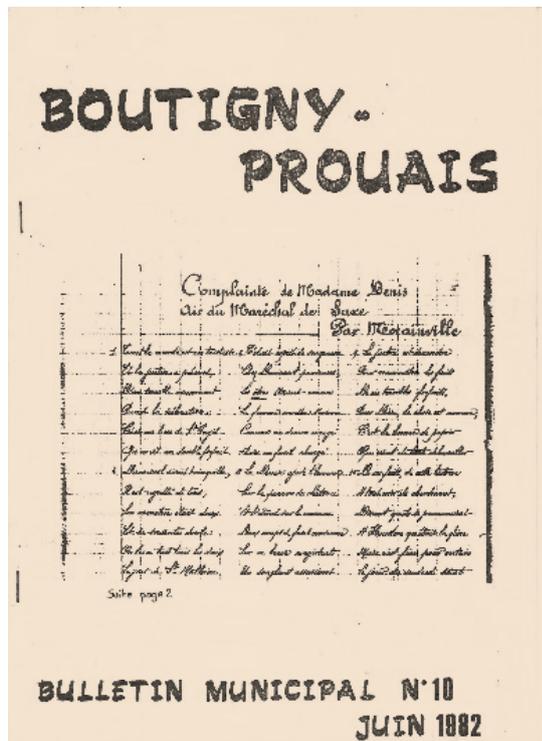
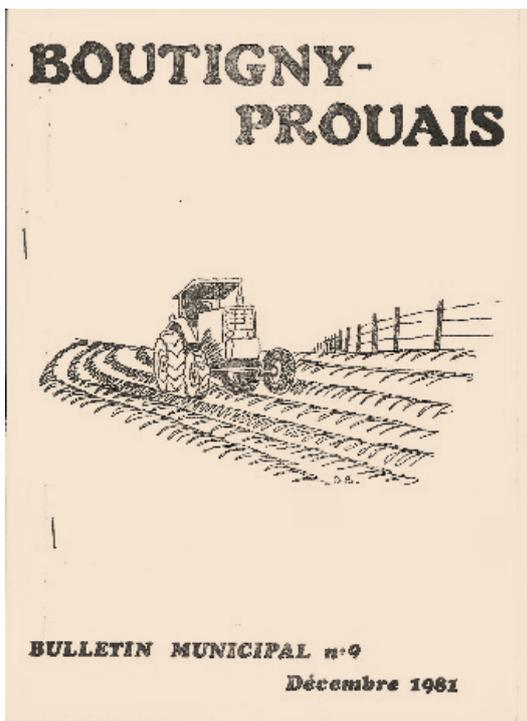
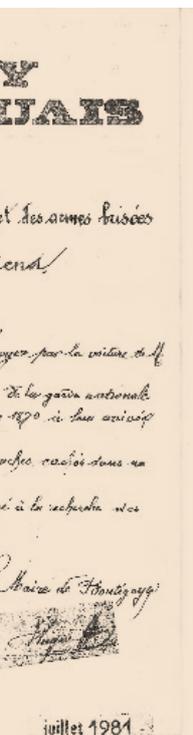
Vie municipale



à la Musse

Le clocher de Prouais vu de Beauchène

La vieille pompe à Bouchemont

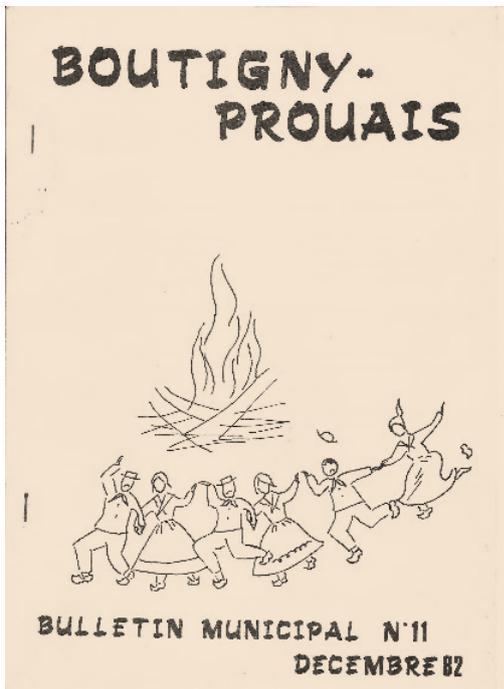


trait du registre (s de Boutigny)

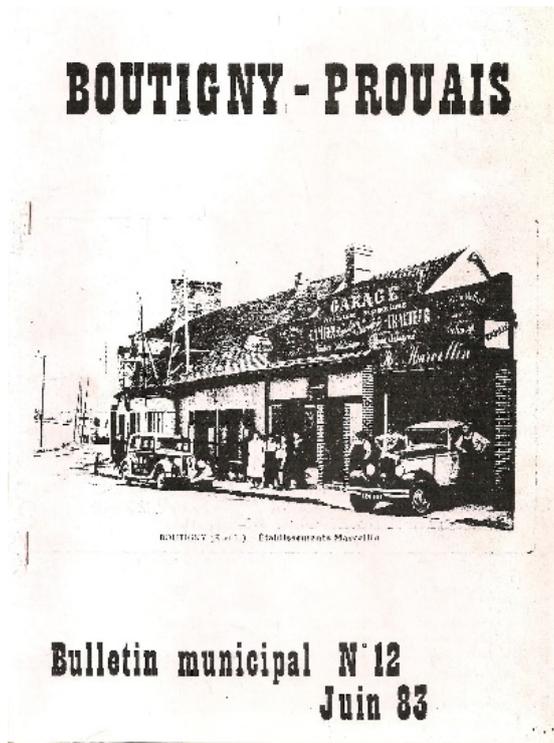
Les labours Jeanine Ballesteros

Copié par M Aristide BLONDEAU né en 1867, décédé en 1945 à Bouchemont ; archives détenues par M.GOHARD.

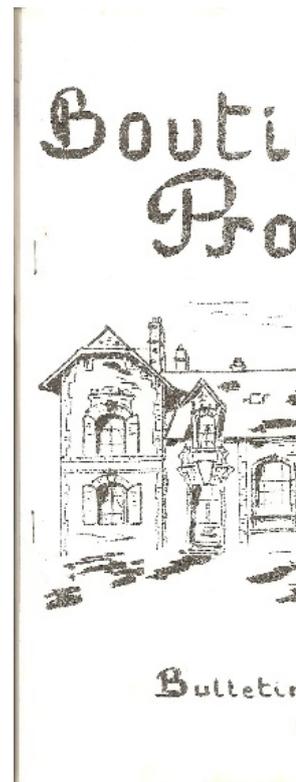
Vie municipale



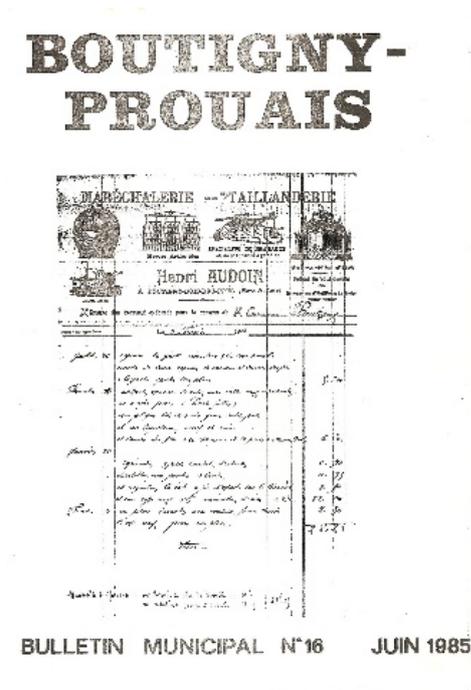
Le Feu de la St JEAN



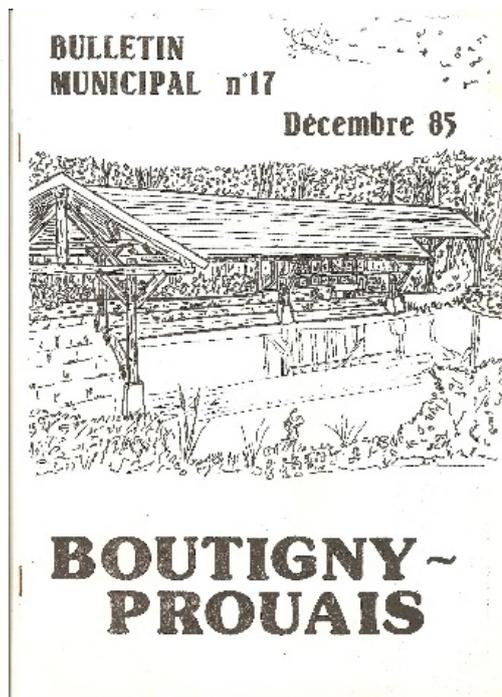
Boutigny Etablissements Marcellin



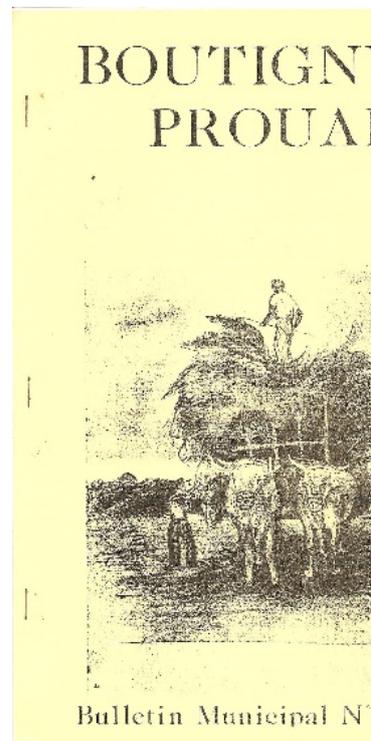
Mairie et école d



Ancienne facture de la maréchalerie Audoin



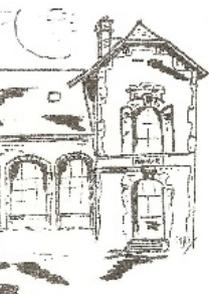
Le lavoir de la fontaine neuve à Boutigny



Les foins à l'ancien

Vie municipale

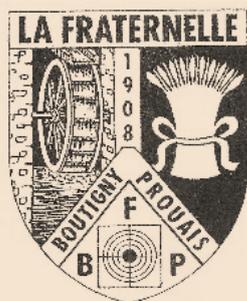
gnny
uais



municipal n° 13
Decembre 83

e Prouais

BOUTIGNY PROUAIS

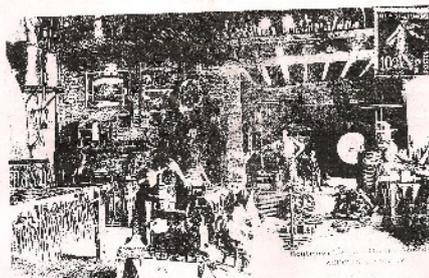


BULLETIN MUNICIPAL N° 14

Juin 1984

Ecusson de la société de tir LA FRATERNELLE

**BOUTIGNY -
PROUAIS**



BULLETIN MUNICIPAL N° 15

DECEMBRE 1984

Ancien atelier Audoin
Actuelle salle municipale

Y -
IS



18 Juin 1986

e

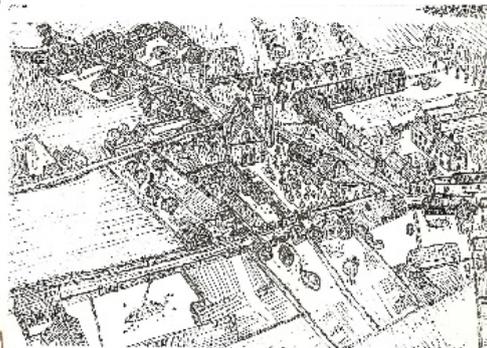
**BOUTIGNY -
PROUAIS**



Bulletin Municipal N° 19 Décembre 86

Le clocher de l'église de Boutigny avant
l'incendie du 27 septembre 1947

**BOUTIGNY
PROUAIS**



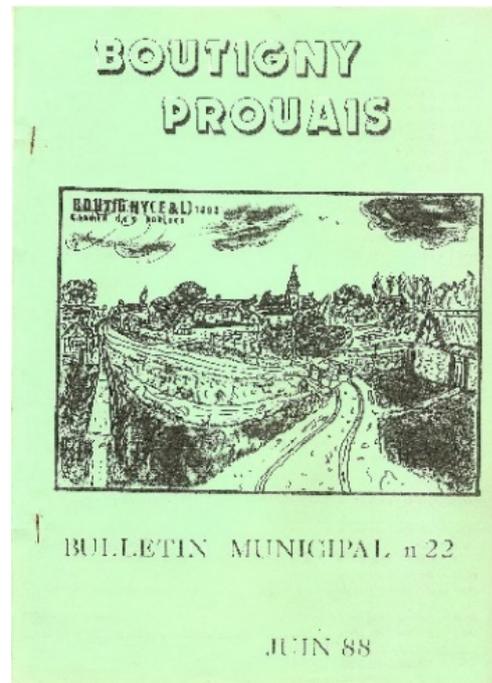
BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 87 N° 20

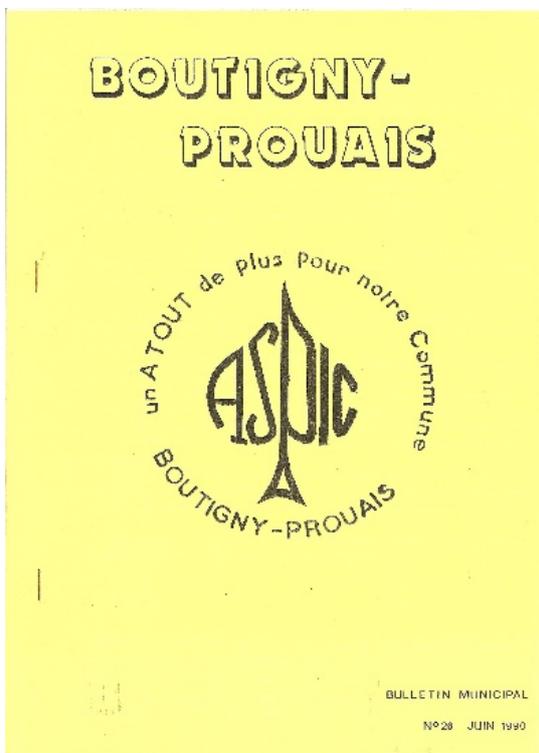
Boutigny en 1820. Dessin d'après archives



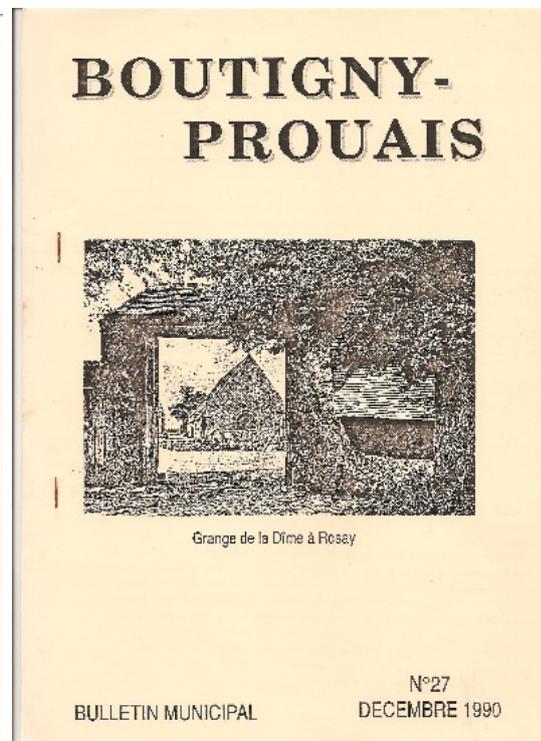
Vue perspective de la future salle communale



L'AREUVOIR -Fin du 19^{ème} siècle. Chacun pouvait choisir le moyen le plus adapté pour franchir « l'obton ». A gauche une passerelle piéton ; au centre le passage à gué ; à droite le pont.



Logo de l'ASPIC ; Dessin de M J-C MALLET

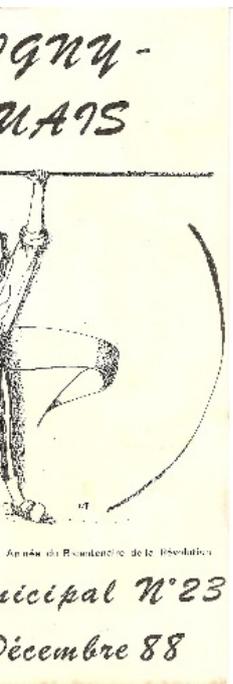


D'après une carte postale, Grange de la Dîme de Rosay. Démolie pour vétusté

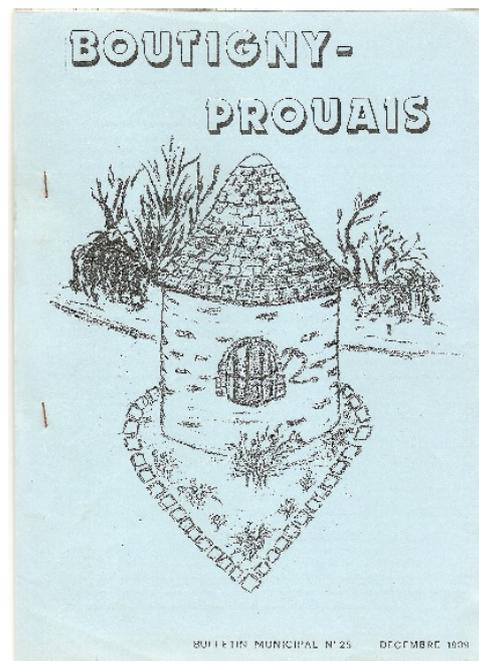
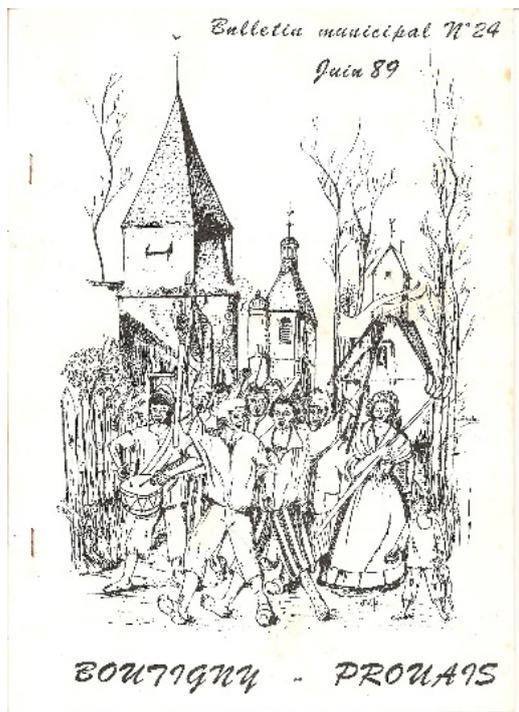


D'après

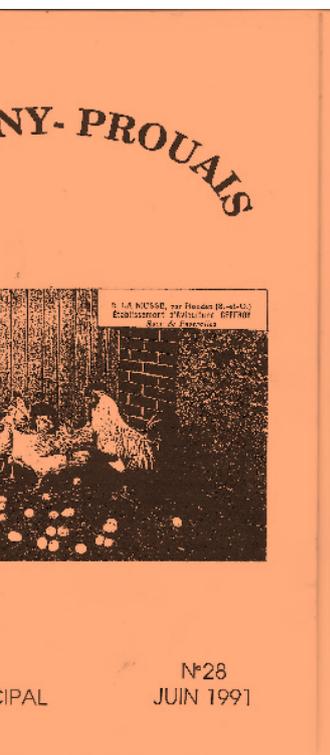
Vie municipale



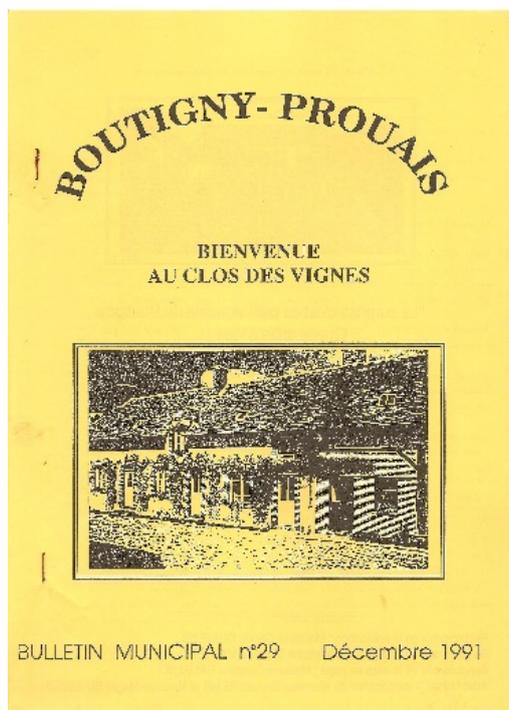
Dessins de Mme Jeanne MUSCHAK



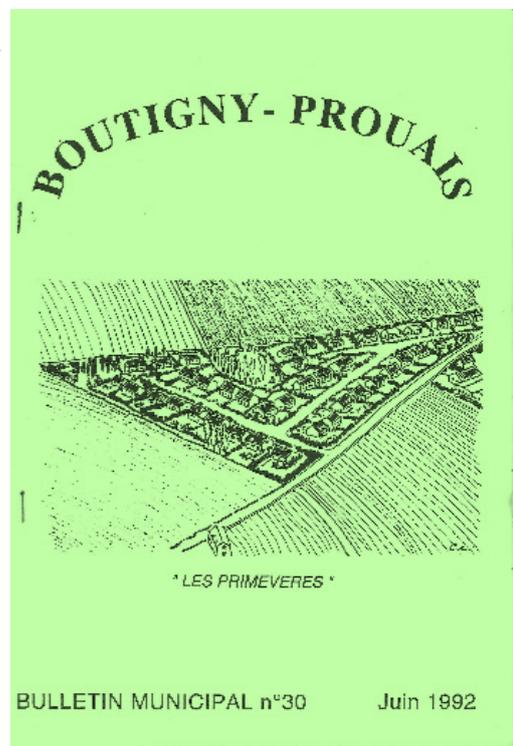
Le puits de la Musse-Dessin Mme MOLHO



carte postale ; Etablissement
d'Aviculture GEFROY

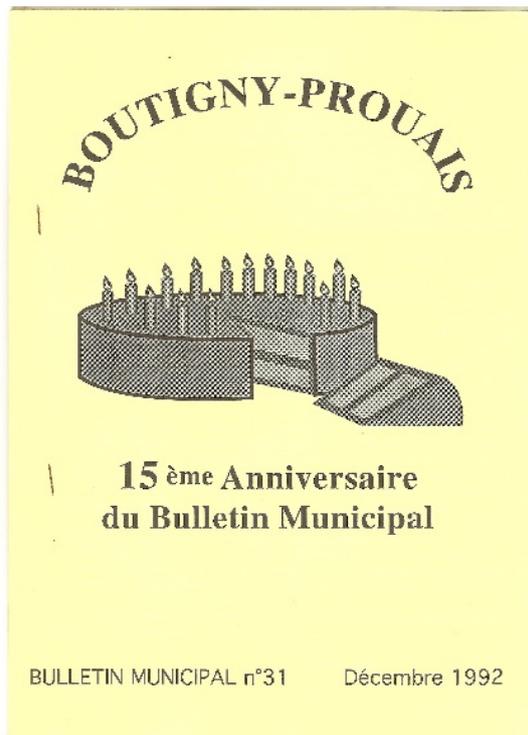


« La surprise c'est ce petit vignoble
de Boutigny... Quelle drôle d'idée !
R. TIXADOR

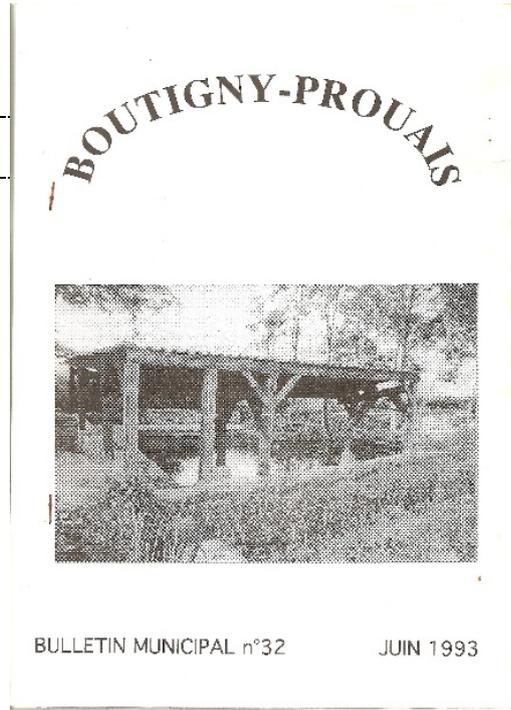


« LES PRIMEVERES »

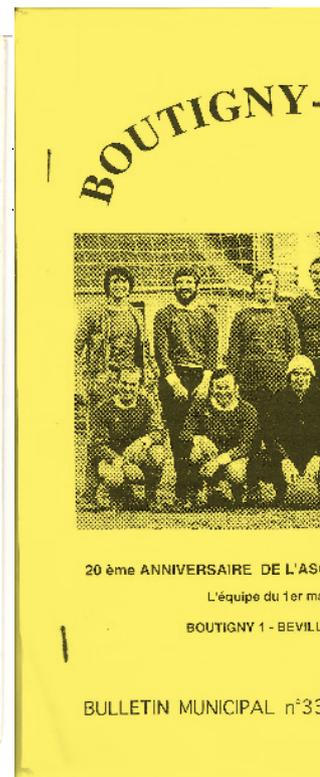
Vie municipale



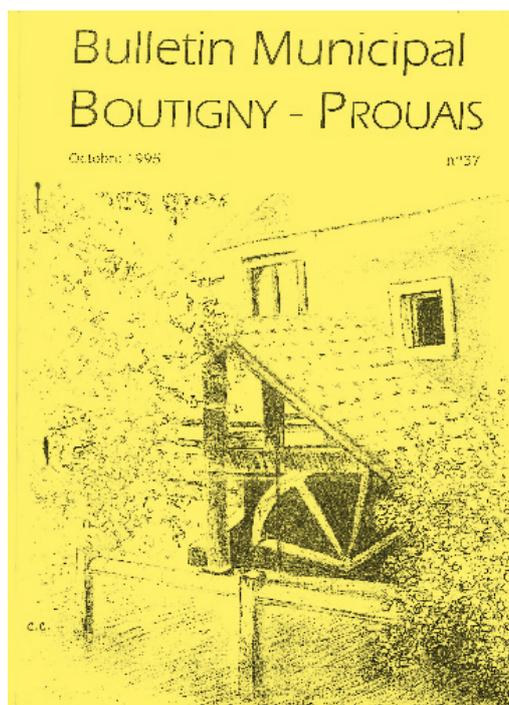
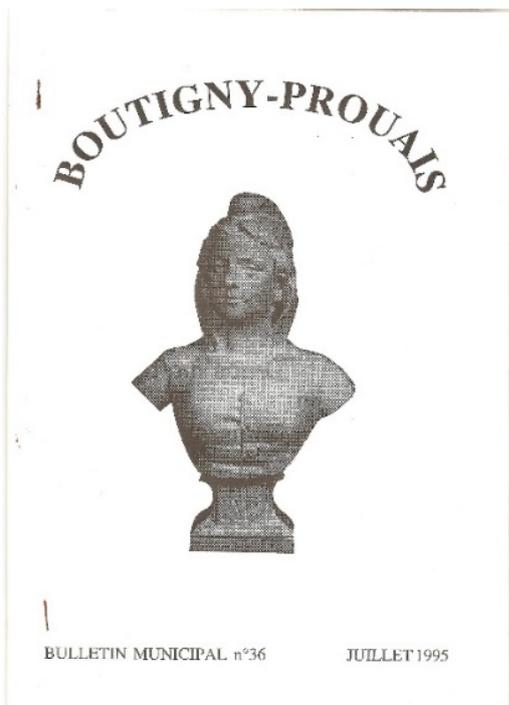
Joyeux anniversaire !



Lavoir de
Buchelet



2^{ème} rang : CARASCO.D ; BALLESTEROS.M ; M
DAUDIGNY.G ; CHAMARE
1^{er} rang : PASQUIER.J ; THIERREE.G ; MARVILLE.J



Le moulin du Mesnil/Opton
dessiné par C.CHARNAUX

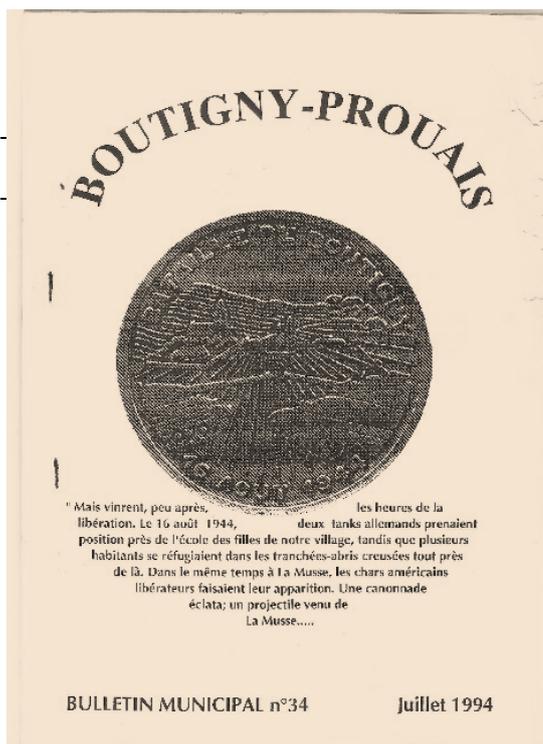


Neige à Boutigny ; dessin d'An

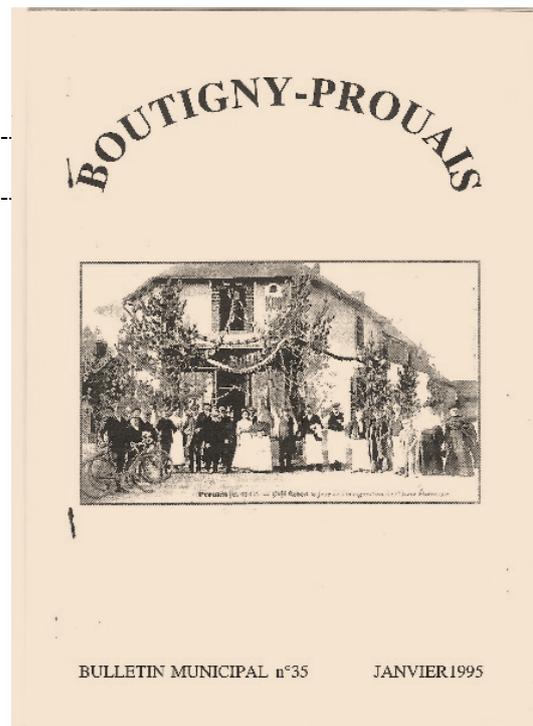
Vie municipale



MORIN .C ; DEPUYDT.D
ET.F
J ; MARIE.J-M ; PASQUIER M



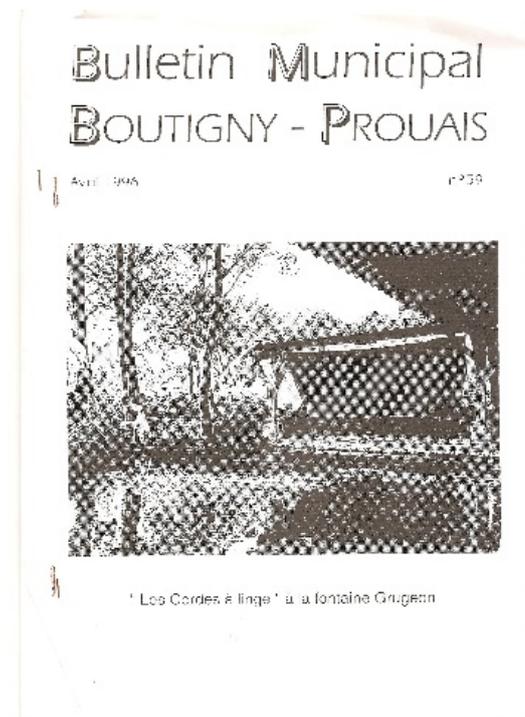
Médailles dessinées par Josèphe CHARLES et Catherine DUTHUILLE



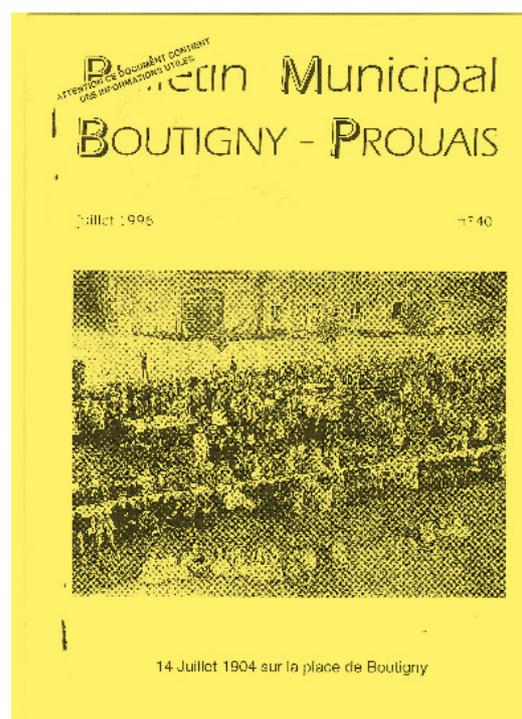
Le café RIO en 1912 lors de l'inauguration de l'usine électrique à PROUVAIS



nie CHAUBARD

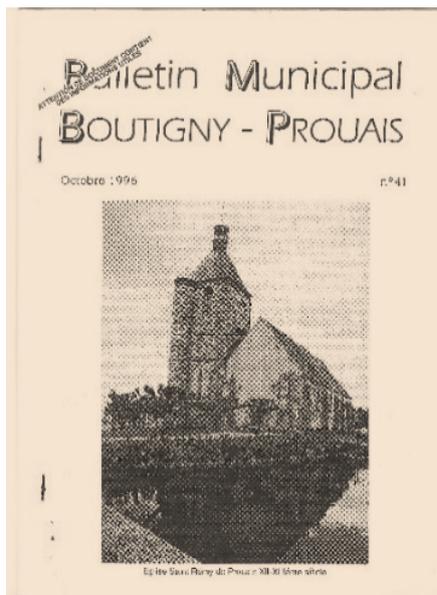


« Les Cordes à linge » à la fontaine

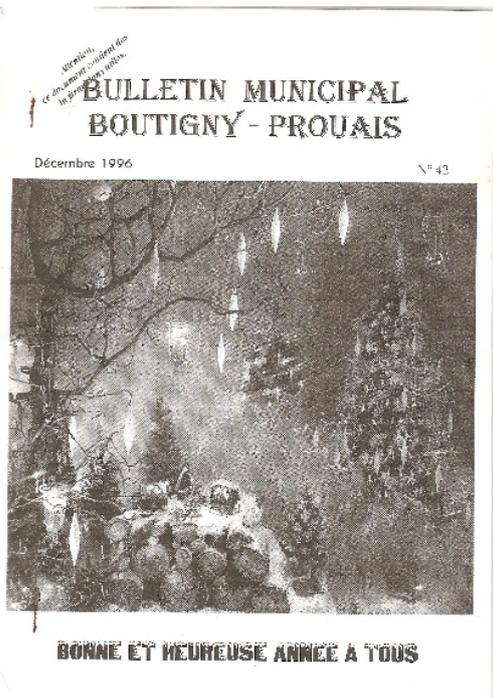


14 Juillet 1904 sur la place de Boutigny

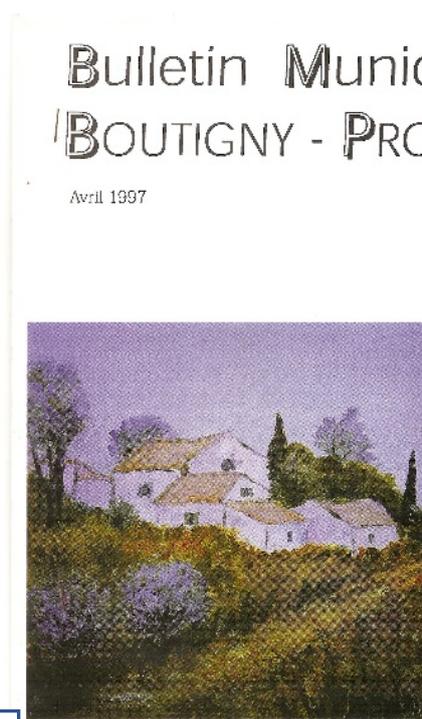
Vie municipale



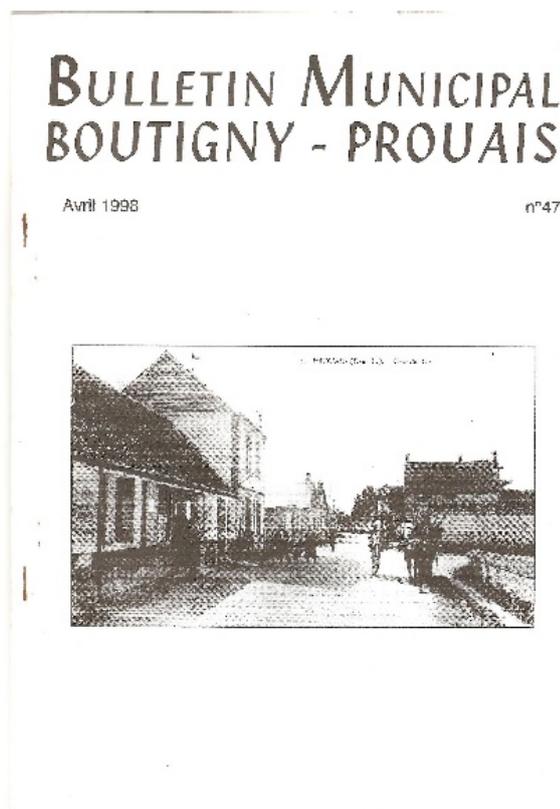
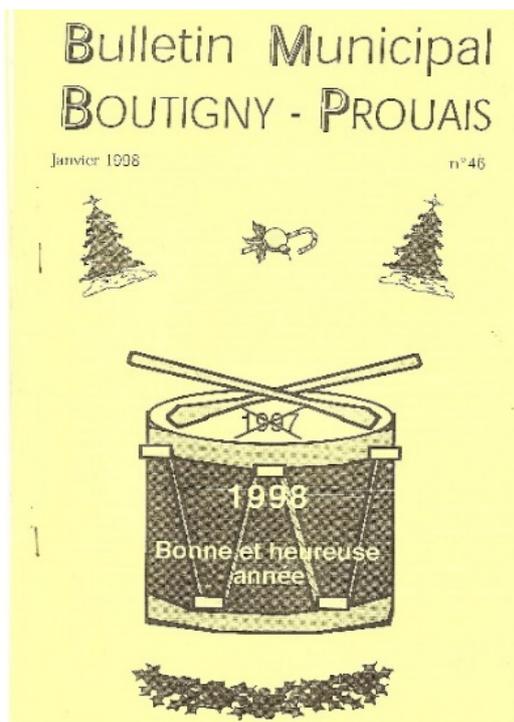
Eglise St Rémy de Prouais
XII-XIIIème siècle



Hier est déjà un rêve, et demain une
espérance. Mais le présent bien vécu fait de
chaque jour passé un songe de bonheur, et un
demain plein de promesses



« Le Village provençal » Rom



Equipe de

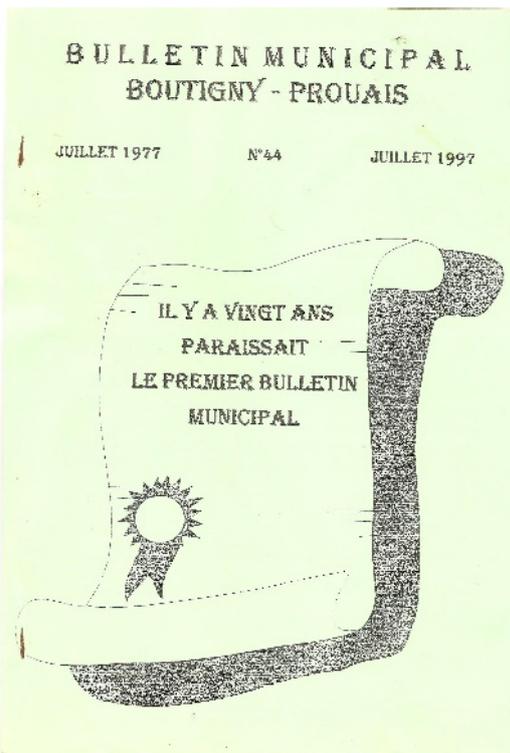
Vie municipale

cipal
OUAIS

n°43



ain DAUDIGNY

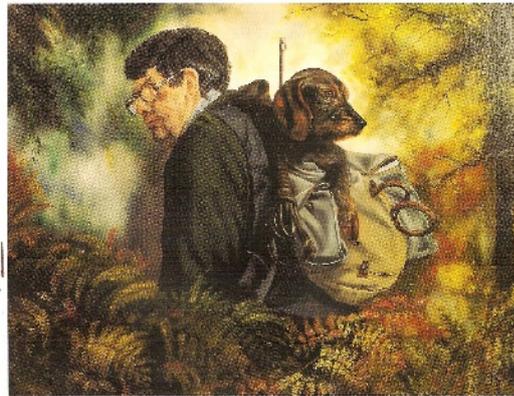


20 ans de Bulletin Municipal !

Bulletin Municipal
Boutigny - Prouais

Octobre 1997

n° 45



Le chasseur et son chien ; Mme Jeanine ROUZEAU

BULLETIN MUNICIPAL
BOUTIGNY - PROUAIS

n°48



Foot de Boutigny 1935

BULLETIN MUNICIPAL
BOUTIGNY - PROUAIS

Octobre 1998

n° 49



UNE PENSÉE POUR NOS MORTS

BULLETIN MUNICIPAL
BOUTIGNY - PROUAIS

Bonne et heureuse
année 1999

351 jours avant le passage
en l'an 2000



n°50

Janvier 1999

Les montants de l'ARS pour la rentrée scolaire 2018-2019

Pour la rentrée scolaire 2018-2019, une aide, appelée Allocation de Rentrée de Scolaire (ARS), est versée aux familles qui ont des enfants scolarisés de 6 à 18 ans.

Concrètement, il s'agit d'enfants nés entre le 16 septembre 2000 et le 31 décembre 2012 inclus. Toutefois, seuls les parents dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond (revalorisé de 0.2 % en 2018) peuvent en bénéficier, à savoir : le revenu net catégoriel du foyer ne doit pas dépasser 24 453 € au 1er janvier de l'année pour le premier enfant. Ce plafond est majoré de 5 643 € par enfant à charge.



Le montant de l'Allocation de Rentrée Scolaire (avant CRDS) est fixé, pour la rentrée 2018/2019, à :

- 369,57 € pour un enfant ayant atteint 6 ans avant le 1er janvier qui suit la rentrée et n'ayant pas atteint 11 ans au 31 décembre de l'année de la rentrée et pour un enfant plus jeune déjà inscrit en classe préparatoire ;
- 389,96 € pour un enfant âgé de 11 ans au 31 décembre de l'année de la rentrée et n'ayant pas atteint 15 ans à cette même date ;
- 403,48 € pour un enfant âgé de 15 ans au 31 décembre de l'année de la rentrée et n'ayant pas atteint 18 ans au 15 septembre de l'année de la rentrée scolaire

QUELQUES RAPPELS

Les travaux de jardinage et de bricolage, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :



- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Que faire en cas de nuisance avérée ?

S'adresser au maire qui dispose de pouvoirs de police pour réprimer les bruits de voisinage. Il peut notamment déléguer des agents assermentés pour constater l'infraction.

Si ces démarches n'aboutissent pas, il faut alors engager une action en justice devant la juridiction pénale (puisqu'il s'agit d'un délit) ou civile.

REGLES à OBSERVER POUR LE RAMASSAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX et DES ENCOMBRANTS

consultables sur le site www.sieed.fr

Attention, le non-respect de ces règles conduira à un ramassage partiel de vos dépôts

- Les déchets végétaux ne doivent pas excéder un mètre cube

- Ils ne doivent pas gêner l'espace public
- Les déchets doivent obligatoirement être contenus dans des sacs
- Les fagots sont admis mais doivent également respecter le règlement, c'est-à-dire :
 - être liés par une ficelle végétale biodégradable (lin, chanvre, sisal...)
 - au niveau du poids : ils doivent pouvoir être portés par une personne seule
 - leur longueur doit être au maximum d'1m50
 - le diamètre des branches doit être au maximum de 5 cm

- Pour les gros travaux du printemps, l'apport en déchèterie doit être privilégié mais consultez aussi le programme de prévention des déchets en ligne sur le site du SIEED (mulching, composteurs...).

- **Les encombrants** : beaucoup de déchets ne peuvent être mis aux encombrants (exemple : les réfrigérateurs, les extincteurs ...).

MESSAGES DE LA GENDARMERIE ... « ATTENTION ! »

« Vol par ruse » :

Une augmentation des vols par ruse au préjudice des personnes âgées a été constatée sur le département ces derniers temps. Le secteur de NOGENT LE ROI n'est pas encore touché ; cependant certaines précautions s'imposent !

Le vol par ruse est perpétré de manière insidieuse par une personne usurpant l'identité d'un policier, ou d'un ouvrier d'une compagnie d'eau ou d'électricité. Ces auteurs profitent du prestige que leur confère leur fausse qualité pour faire subrepticement introduire un complice dans l'habitation et ainsi commettre un vol.



La prise de certaines mesures simples de prévention peut considérablement diminuer le risque de commission d'un tel acte :

- Exigez la présentation des cartes professionnelles,
- Méfiez-vous des colporteurs qui vous montrent leur marchandise à l'entrée de votre porte (tapis, draperie, ...). Ce subterfuge est souvent utilisé pour camoufler la perpétration d'un vol,
- Méfiez-vous des inconnus qui sonnent à votre porte et demandent quelque chose à boire ou à manger. Ne les laissez surtout pas entrer chez vous,
- Gardez le numéro de téléphone de la gendarmerie de NOGENT LE ROI (02.37.38.05.20) près de votre téléphone. Quand quelqu'un sonne à votre porte et prétend être de la police, téléphonez à la brigade pour vérifier,
- Ne téléphonez surtout pas au numéro de téléphone que vous donne l'agent. Il peut s'agir du numéro d'un complice,
- Enfin, ne jamais garder au domicile beaucoup d'argent ou objets de valeurs et ne jamais révéler leur présence à personne.

« Vol à la carte routière » :

Ils affichent un air désespéré et semblent perdus à la sortie d'un supermarché. Carte routière en mains, ils font appel à la bienveillance d'un client du magasin, affairé à ranger ses courses dans son coffre, pour l'aider à trouver son chemin. Si vous êtes face à cette scène, méfiance !!!

Les gendarmes viennent d'interpeller un escroc, auteur avec des complices d'une trentaine de vols dits « à la carte routière ».

La méthode, bien rodée, revient à la mode :

- les voleurs demandent de l'aide, le plus souvent à une personne âgée, en déployant leur carte routière.
- Pendant que l'un se fait expliquer l'itinéraire à suivre pour rejoindre sa destination imaginaire, l'autre profite que le sac de la victime soit masqué par la carte pour y subtiliser ses moyens de paiement.
- Un complice, qui avait repéré la victime au préalable à la caisse du supermarché, a retenu le code de carte bancaire.
- Les voleurs quittent les lieux en remerciant leur victime, qui ne s'aperçoit de la supercherie qu'une fois rentrée chez elle...
- Garder votre sac à main avec vous et fermé
- Faites particulièrement attention à votre carte bancaire

AU MOINDRE DOUTE, COMPOSEZ LE 17 ou le numéro de la brigade

REPAS ET FEU DE LA ST JEAN à partir de 19h

A L'INITIATIVE DU COMITE DES FETES DE PROUAIS 30 JUIN 2018
PLACE DE L'EGLISE A PROUAIS



MENU :

Apéritif - Entrée - Côtes de bœuf - Pommes de terre sous la cendre - Fromage - Dessert

TARIF : 18 € ADULTE - 8 € ENFANT
RESERVATION au : 06.34.87.49.38

Dates des vacances scolaires de l'année 2018 - 2019 :

Prérentrée des enseignants : vendredi 31 août 2018

Rentrée des classes (pour les élèves) : lundi 3 septembre 2018

Vacances de la Toussaint : fin des cours samedi 20 octobre 2018 après la classe, reprise des cours lundi 5 novembre 2018.

Vacances de Noël : fin des cours samedi 22 décembre 2018 après la classe, reprise des cours lundi 7 janvier 2019.

Vacances d'hiver :

- Zone A : fin des cours samedi 16 février 2019 après la classe, reprise des cours lundi 4 mars 2019
- Zone B : fin des cours samedi 9 février 2019, reprise des cours lundi 25 février 2019
- Zone C : fin des cours samedi 23 février 2019, reprise des cours lundi 11 mars 2019

Vacances de printemps :

- Zone A : fin des cours samedi 13 avril 2019, reprise des cours lundi 29 avril 2019
- Zone B : fin des cours : samedi 6 avril 2019, reprise des cours mardi 23 avril 2019
- Zone C : fin des cours : samedi 20 avril 2019, reprise des cours lundi 6 mai 2019

Vacances d'été : samedi 6 juillet 2019 après la classe.

LA MOISSON PRES DE CHEZ VOUS ...

Les agriculteurs euréliens sont fiers de vous nourrir ...

Nous avons choisi d'habiter la campagne et nous en sommes heureux, c'est pourquoi, alors que la moisson 2018 débute, vous trouverez quelques informations concernant le déroulement de cette période de récolte permettant de l'appréhender avec sérénité.

Ces deux ou trois semaines de l'année représentent pour nos agriculteurs l'aboutissement d'une année de travail. Elle est donc décisive et permet ou non de faire vivre leurs familles.

En quoi consiste-t-elle réellement ?

La moisson, c'est un temps fort pour les fermes, qui consiste à récolter le grain quand il est arrivé à maturité. C'est aussi un moment privilégié et intense qu'ils partagent avec leurs proches et qui illustre les valeurs de solidarité, de convivialité et d'authenticité portées par le monde agricole.

Leur moisson n'est possible que lorsque plusieurs conditions sont réunies :

- **un taux d'humidité faible, une paille sèche et un grain arrivé à maturité.**

Quand ces facteurs sont réunis, ils récoltent aussi vite que possible de crainte que la pluie, le vent ou l'orage arrivent.

Alors oui, il y aura un peu de poussière, peut-être un peu de bruit, à des heures parfois décalées, mais il leur faut récolter leurs céréales avec bon sens pour vous permettre de vous fournir une baguette dorée et croustillante, de bonnes pâtes, du maïs pour nourrir leurs volailles ou encore de la bière de qualité.

Toutefois, pour votre confort, vous pouvez envisager certaines mesures de prévention comme fermer vos fenêtres, couvrir vos piscines ...

Une fois la moisson passée, vous pourrez accéder à leurs champs pour entretenir vos haies sans oublier de ne pas laisser déchets, végétaux et autres dans leurs parcelles.





SORTIE DES AINÉS

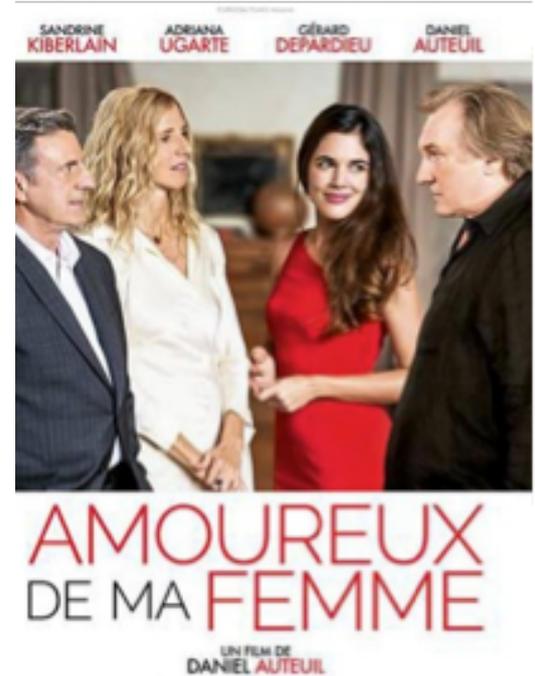
Une nouvelle sortie le jeudi 3 mai pour 15 de nos aînés au cinéma de Dreux pour s'amuser grâce au film de et avec Daniel Auteuil "Amoureux de ma Femme".

Comme d'habitude, voyage dans le car dans la bonne humeur, avec des discussions animées, à l'aller comme au retour.

Le goûter partagé a été l'occasion de revoir des têtes connues des autres villages alentours.

De plus, le tirage au sort des cadeaux a favorisé un gagnant du groupe !
" A la prochaine ! Venez nous rejoindre pour un après-midi convivial "

Le CCAS



AGENDA

ERRATUM : Le tableau des activités 2018 paru dans l'ENTRE NOUS N° 99 comportait des erreurs dans les dates. Nous nous en excusons.
Les indications en surbrillance jaune sont des dates incomplètes ou qui n'ont pas été confirmées officiellement par les Présidents des associations.

JUN	3	10 H à 17 H	LA GRANGE	RPE	Salon détente et bien-être
	8	21 H	LA GRANGE	LES ESCAPADES DE BOUTIGNY PROUAIS	Représentation théâtrale de la troupe adultes
	9	JOURNEE	LA GRANGE	LES ESCAPADES DE BOUTIGNY PROUAIS	Réservation
	10	17 H	LA GRANGE	LES ESCAPADES DE BOUTIGNY PROUAIS	Représentati on théâtrale de la troupe enfants
	16	19 H 30	SALLE POLYVALENTE	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Cochon grillé
	22	19 H	SALLE POLYVALENTE	ASCBP SECTION FOOT	Assemblée Générale
	22	20 H	SALLE POLYVALENTE	ASCBP SECTION FOOT	REPAS CONDE/BOUTIGNY
	23	JOURNEE	ECOLE	RPE-ECOLE	Kermesse des écoles
	23	JOURNEE	ECOLE	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Aide à la kermesse des écoles
30	19 H 30	PLACE DE PROUAIS	COMITE DES FETES DE PROUAIS	Feu de la Saint Jean	
	9 H A 18 H	LURAY	LA FRATERNELLE	Concours annuel à 50 m	
JUILLET	14	10 H	BOUTIGNY	FOOT ET COMITE DES FETES DE PROUAIS	Concours de pétanque
	14	16 H	BOUTIGNY	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Animations et jeux pour les enfants
	14	19 H	PROUAIS	MAIRIE	Repas communal
	14	23 H	PROUAIS	MAIRIE	Feu d'artifice
SEPTEMBRE	16	9 H à 17 H	PLACE DE PROUAIS	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Brocante
	16	JOURNEE	EGLISE DE PROUAIS	ASPIC	Journées du patrimoine - visite églises et clochers
OCTOBRE	13	19 H 30	SALLE POLYVALENTE	COMITE DES FETES DE PROUAIS	Soirée moules frites
NOVEMBRE	11	10H30	PROUAIS	MAIRIE/ANCIENS COMBATTANTS	Commémoration Armistice 1918
	11	11 H	BOUTIGNY	MAIRIE/ANCIENS COMBATTANTS	Commémoration Armistice 1918
	24 ET 25	10 H à 18 H	LA GRANGE	ASPIC ET ANCIENS COMBATTANTS	Exposition costumes militaires et machines à coudre
DECEMBRE	1	19 H	SALLE POLYVALENTE	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Sainte Barbe
	8	9 h 30	RDV Salle du Conseil	MAIRIE - CCAS	Distribution du colis des Séniors
	15	10H30	LA GRANGE	MAIRIE	Spectacle de Noël

Informations



NOS JOIES...

MARCHAL Nolan né le 18 Avril 2018
CLEMENCON Alice née le 23 Avril 2018

*Bienvenue aux bébés.
Félicitations aux heureux parents.*

ELLES SE SONT DITS OUI...

MEIH Laurette et PROUST Jordan
Le 19 Mai 2018

*Sincères félicitations
et vœux de bonheur.*

Etat civil



NOS PEINES...

MORICE Denise
décédée le 16 Avril 2018

*Toutes nos condoléances
à la famille endeuillée*



MESSES A BOUTIGNY-PROUAI

1er dimanche du mois : Prouais - 4ème dimanche du mois : Boutigny

Horaires à vérifier sur la porte de l'église ou sur le site de la paroisse - www.paroisse-nogent-le-roi.com

ASSOCIATIONS COMMUNALES

SOCIETE DE CHASSE

Boutigny - J-M BARRIE - 02 37 65 15 82 - j-marc.barrie@orange.fr
Prouais - Bernard LETELLIER - 02 37 43 24 33

ASPIC

Bernard BENIT - 06 62 93 68 75 - marie-angele.schmitt@orange.fr

CLUB DE L'AMITIE

Michel ALLORGE - 02 37 65 16 75

AMICALE ANCIENS COMBATTANTS

Serge MARECHAL - 02 37 65 18 74

AMICALE SAPEURS POMPIERS

Vincent PELUCHE - 06 11 14 14 65 - www.sapeurspompiersboutigny.sitew.com

COMITE DES FETES DE PROUAI

Viviane HELLEGOUARCH - 06 34 87 49 38

ASCBP Football

Giovanni GIOIA - 06 85 90 15 83 - ascbp@orange.fr - ascboutignyprouais.footeo.com

TIR « La Fraternelle »

Président Raphaël PINGAUX - 06 70 72 69 00 - pingaux.raphael@wanadoo.fr

LES ESCAPADES DE BOUTIGNY- PROUAI

Isabelle LEGER- 06 86 92 42 12 - ateliertheatreboutigny@gmail.com

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE Régine Deforges - 4 rue du Rosaire BOUTIGNY-PROUAI

02 37 43 05 14 - Mercredi de 14h00 à 16h00 et Samedi de 16h00 à 18h00
bibliotheque-boutignyprouais@orange.fr ou boutigny.prouais@wanadoo.fr (mairie)

RPE

Caroline GLÉ - asso.rpe2017@gmail.com -  Rpe Etienne Prunier

Syndicat Intercommunal des eaux de Boutigny sur Opton

4 rue Rosaire, 28410 BOUTIGNY PROUAI- Tél : 02 37 51 39 31

Syndicat Intercommunal des eaux de Villemeux

12 allée de la scierie - ZA de Mormoulins 28210 Chaudon - Tél 02 37 82 39 27

ASSOCIATION DES TAXIS DE LA VESGRE DU HOUDANAIS 01 77 69 08 08 - 7J/7 - 24H /24

GARDES DE MEDECIN Composer le 15

HOPITAL DE HOUDAN 01 30 46 18 00

GENDARMERIE Composer le 17

ASSISTANTE SOCIALE 02 37 65 82 64

sur rendez-vous le mardi matin
à la mairie de Boutigny